

A Madame, l'Inspectrice d'Académie

A Monsieur, Madame, l'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale

**Motion de conseil des maîtres**  
**Blocage des remontées administratives durant le mois de septembre**

Les enseignants de l'école (ou RPI) de..... réunis en conseil des maîtres le .....vous informent de leur décision collective d'entrer dans l'action du SE-Unsa de blocage des remontées administratives durant le mois de septembre pour exiger un secrétariat administratif pérenne pour notre Ecole.

L'assistance administrative mise en œuvre en 2006, avait apporté un soutien important au fonctionnement de l'école. Alors qu'elle nécessite désormais une traduction en emplois stables, elle est mise en extinction.

La consigne ministérielle de ne procéder à aucun recrutement ni renouvellement d'EVS-aide administrative prise au mois de juillet 2011 sonne l'ouverture du conflit. En effet, aucune autre solution n'est prévue et cette décision met à mal la vie des écoles pour, les personnels, les élèves et leurs familles.

C'est la négation de tout ce qui doit être fait à cette rentrée :

- accueil et organisation administrative de l'école pour la nouvelle année scolaire (fiches de renseignements, fiches d'urgence, assurances scolaires...)
- collaboration avec les municipalités,
- réunion des différentes équipes de suivi des élèves,
- coordination des actions pédagogiques et mise en œuvre de projets,
- planification de l'utilisation des équipements...

C'est donc sans aide que les équipes des écoles devront donc faire face. Après l'exaspération et l'épuisement, alors que l'année ne fait que débiter, c'est la colère qui monte !

Des réponses immédiates doivent être apportées. Dans l'attente de celles-ci, nous participons à cette première étape d'action syndicale avec le blocage des remontées administratives en septembre.

Le.....à.....

Les enseignants de l'école  
(signatures)

Copie à : SE-Unsa – Bourse du travail - 26 rue Bodin- 24029 PERIGUEUX Cedex